



Université Internationale de Rabat

THE INNOVATIVE UNIVERSITY

CHARTRE DE LA RECHERCHE DE L'UIR

Approuvée par le Conseil de l'Université du 27 février 2014

(i) Préambule

(ii) Objectifs de la charte

(iii) Orientations stratégiques

(iv) Principes et valeurs majeurs

(v) Mise en œuvre de la politique de la recherche

(i) Préambule

Première partenaire contractuelle de l'État en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, l'Université Internationale de Rabat (UIR) a fait le choix, de placer la recherche scientifique et l'innovation au cœur de son dispositif stratégique. Elle entend ainsi participer activement, en tant qu'université citoyenne, à l'émergence et à la consolidation de l'économie du savoir et apporter sa contribution au progrès technique, économique, environnemental et social.

La réussite d'une telle mission, exige l'élaboration d'une charte de la recherche qui constitue un cadre de référence et un ensemble de principes éthiques et de valeurs universelles relatifs à la recherche, à l'innovation et à la création.

(ii) Objectifs de la charte

La charte vise notamment à :

- Promouvoir les valeurs fondamentales et les bonnes pratiques morales et scientifiques qui définissent et organisent les missions, les prérogatives et les responsabilités des personnels de la recherche et de l'Université dans le cadre de l'impératif catégorique de l'intégrité.

- Créer l'environnement adéquat pour promouvoir au sein de l'UIR, une recherche-développement-innovation conforme aux standards internationaux et pour attirer les chercheurs, notamment ceux de la diaspora, ainsi que les post-doctorants, les doctorants et les visiteurs.

- Respecter les protocoles scientifiques qui fondent les engagements de la communauté scientifique internationale à l'égard des collaborateurs et des différents organismes sources de financement.

- Consolider et défendre les principes éthiques relatifs à la responsabilité professionnelle, à la propriété intellectuelle, au respect des obligations légales et contractuelles ainsi qu'aux pratiques morales et humanistes portées par la communauté scientifique internationale.

(iii) Orientations stratégiques

Convaincue que la pertinence des orientations stratégiques en matière de recherche-développement découle de la nécessité d'établir une liaison organique entre la politique de recherche et les besoins actuels et futurs des entreprises industrielles et du milieu socioéconomique en général, l'UIR entend, dans le cadre de partenariats forts :

- Privilégier ses activités de recherche au sein des niches des technologies innovantes, en conformité avec les grands projets structurants en particulier, et en général sur tout projet susceptible de renforcer la compétitivité des entreprises et des services publics.

- Conforter son portefeuille de propriété intellectuelle et son savoir-faire dans le but de proposer aux acteurs économiques des prestations performantes dans un marché



Université Internationale de Rabat

THE INNOVATIVE UNIVERSITY

CHARTRE DE LA RECHERCHE DE L'UIR

Approuvée par le Conseil de l'Université du 27 février 2014

concurrentiel, ainsi que des accompagnements d'entreprises sur le long terme.

- Mettre la pluridisciplinarité des projets au cœur de la réflexion et conférer à la recherche fondamentale toute l'importance qu'elle mérite.

(iv) Principes et valeurs majeurs

L'UIR inscrit sa mission dans le cadre de la loi 01-00, et fait sienne les principes académiques universels tout en prenant en considération l'environnement national.

Elle souscrit aux valeurs scientifiques telles que l'intégrité, la rigueur, l'indépendance, l'honnêteté et s'engage à les respecter.

Elle accorde aux principes de liberté et de responsabilité une importance capitale et en fait une condition essentielle de ses activités de recherche, d'innovation et de créativité.

Elle œuvre également pour le partage, la diffusion des connaissances scientifiques et le transfert de technologie vers le milieu socioéconomique et vers l'industrie, notamment au moyen de l'exploitation des brevets et licences, d'expertise et de formation à et par la recherche.

L'UIR met également en place les règles garantissant :

- Les valeurs d'intégrité, les droits de la propriété intellectuelle et le secret professionnel.
- La transparence quant à la gestion des projets, des contrats de recherche et de recrutement du personnel de la recherche.
- La protection des droits des chercheurs.

(v) Mise en œuvre de la politique de la recherche

L'UIR concentre sa recherche sur les laboratoires et centres de recherche, soutenus par sa cellule de valorisation et son centre de développement technologique. Les structures de recherche sont conçues en harmonie avec les orientations nationales et s'appuient sur des partenariats et des consortiums nationaux et internationaux.

Le conseil de la recherche (CR) élabore des propositions et fait des recommandations au Conseil de l'Université (CU), concernant notamment, les structures et les axes de recherche, les chercheurs, les partenariats, la dimension nationale et internationale des projets, ainsi que les financements. Leur validation par le CU leur donne force exécutoire.

Les personnels de la recherche de l'UIR et en premier lieu, les responsables des structures de recherche et/ou des projets de recherche, assument pleinement leurs obligations, en particulier quant à la conduite des travaux de recherche, à leur publication et valorisation. L'élaboration de rapports annuels constitue l'une des principales obligations des structures de recherche et des chercheurs.

Les chercheurs en charge notamment de la rédaction des propositions de projets et des publications, doivent veiller, au moment des validations et labellisations, au respect de la procédure de recensement automatique par les moteurs de recherche, et aux droits de tous les participants à la recherche.

La signature des brevets et la gestion de la propriété intellectuelle, obéissent aux prescriptions de la charte de l'innovation et de transfert des brevets.

Les chercheurs sont tenus d'écartier tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et



Université Internationale de Rabat

THE INNOVATIVE UNIVERSITY

CHARTRE DE LA RECHERCHE DE L'UIR

Approuvée par le Conseil de l'Université du 27 février 2014

avantages inappropriés pouvant les
concerner.

Les modalités de la mise en œuvre de la
politique de la recherche sont prévues par un
règlement d'application.